

Convention de partenariat

entre

L'Académie d'Aix-Marseille

et

La Fédération Régionale des Travaux Publics Provence Alpes Côte d'Azur



SOMMAIRE

CONVENTION ACADEMIQUE DE PARTENARIAT	3
---	----------

I-EXPOSÉ DES MOTIFS	4
----------------------------	----------

II-AXES DE COLLABORATION	5
---------------------------------	----------

<i>1. Evolution des métiers, des formations et des diplômes</i>	<i>5</i>
<i>2. Information et orientation</i>	<i>5</i>
<i>3. Formation professionnelle des jeunes</i>	<i>5</i>
<i>4. Evolution de l'offre de formation initiale</i>	<i>6</i>
<i>5. La Validation des Acquis de l'Expérience</i>	<i>6</i>
<i>6. Formation continue</i>	<i>6</i>
<i>7. Communication</i>	<i>6</i>

III-MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION ACADEMIQUE	7
--	----------

<i>1. Suivi de la convention académique de partenariat et bilan des activités</i>	
<i>2. Durée de la convention académique</i>	

A N N E X E S	8
----------------------	----------

<i>Annexe 1 : Présentation du secteur des Travaux Publics en PACA</i>	<i>8</i>
---	----------

<i>Annexe 2 : Plan d'actions 2008</i>	<i>9-10-11-12</i>
---------------------------------------	-------------------

CONVENTION ACADEMIQUE DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

- **L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

Représentée par Monsieur Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur Chancelier des Universités de « l'Académie d'Aix-Marseille »

- **LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

Représentée par Monsieur Gérard BONNET, Président de la FRTP PACA

I - EXPOSÉ DES MOTIFS

Considérant, d'une part,

- que le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche souhaite renforcer sa coopération avec le secteur des Travaux Publics dans le domaine de l'enseignement professionnel et technologique, de l'apprentissage, de l'insertion des jeunes, de la formation continue et celui des établissements de l'enseignement supérieur afin :
 - que le système éducatif prenne mieux en considération la place et le rôle du secteur des Travaux Publics dans le développement économique et social du pays ;
 - que les actions d'orientation et de formation proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes mais aussi des perspectives professionnelles liées aux besoins du secteur des Travaux Publics ;
 - que les initiatives susceptibles de mieux faire connaître les entreprises de Travaux Publics à l'ensemble du système éducatif se multiplient ;
 - que la coopération entre les entreprises de Travaux Publics et les établissements scolaires se développe.

Considérant, d'autre part,

- que la Fédération Nationale des Travaux Publics s'est fixé pour objectif l'embauche de 10 000 jeunes en 10 ans afin de pourvoir notamment les emplois d'ouvriers professionnels et d'encadrement de chantier. Pour notre Région il s'agit de 800 nouveaux salariés chaque année.
- que la Profession des Travaux Publics entend poursuivre et intensifier la politique volontariste qu'elle conduit depuis plusieurs années :
 - pour implanter une offre de formation initiale aux métiers des Travaux Publics dans toutes les régions en adéquation avec les besoins des entreprises en personnels qualifiés ;
 - pour sensibiliser les chefs d'établissements, les enseignants et les conseillers d'orientation à l'intérêt des emplois proposés par le secteur des Travaux Publics, lesquels offrent non seulement de nombreuses opportunités d'insertion mais également des perspectives d'évolution tout au long de la vie professionnelle ;
 - pour inciter les élèves des collèges et des lycées à choisir les filières de formation préparant aux métiers des Travaux Publics ;
 - pour développer son partenariat avec les établissements d'enseignement ;
 - pour veiller à la qualité de l'accueil des jeunes dans les entreprises en développant et en valorisant le tutorat.

Dans ce contexte, l'Académie d'Aix-Marseille et la FRTP PACA, conviennent de formaliser leur propre partenariat, outil de dialogue et d'action.

Cette relation partenariale, destinée à tenter de satisfaire les besoins des uns et des autres, visera en particulier à créer les conditions les plus favorables pour insérer de jeunes diplômés dans les entreprises de Travaux Publics dans l'académie.

II – AXES DE COLLABORATION

1. Evolution des métiers, des formations et des diplômes

L'Académie d'Aix-Marseille et la FRTP PACA veilleront conjointement à l'adaptation des formations aux besoins de qualification suscités par les évolutions économiques, technologiques et organisationnelles en communiquant en tant que de besoin, leurs analyses et propositions au ministère et à la Fédération Nationale des Travaux Publics.

2. Information et orientation

L'Académie d'Aix-Marseille et la FRTP PACA accorderont une importance particulière à la réalisation d'actions communes visant à faciliter le projet professionnel des jeunes.

A cet effet, la FRTP informera les familles, les chefs d'établissement, les personnels enseignants et les conseillers d'orientation psychologue ainsi que les élèves, dès le début du collège et jusqu'aux classes de terminale des lycées généraux, technologiques et professionnels, en prenant en compte les projets d'établissement.

Ces actions de communication prendront des formes diversifiées : campagnes dans les médias, visites de chantiers, conférences, forums, salons et notamment :

- les Journées Portes Ouvertes (visite de chantiers et d'entreprises),
- l'organisation de « Rencontres découvertes » dans les établissements qui dispensent des formations Travaux Publics,
- l'intervention de professionnels dans les classes pour présenter les Travaux Publics.

La FRTP PACA participera, en particulier, à la mise en œuvre en classe de troisième :

- de l'option facultative de découverte professionnelle de 3 heures hebdomadaires (DP3) ;
- du module de découverte professionnelle de 6 heures hebdomadaires ;
- des stages d'observation en entreprise.

Les actions de communication qui seront menées s'attacheront à corriger les discriminations de toutes natures dans la représentation sociale des métiers.

3. Formation professionnelle des jeunes

Les parties signataires conjugueront leurs efforts pour que l'offre de formation initiale aux métiers des Travaux Publics, par la voie scolaire et par l'apprentissage, soit adaptée de façon à répondre aux besoins des entreprises et pour que les établissements d'enseignement soient dotés des moyens pédagogiques nécessaires à l'accueil des effectifs d'élèves et d'apprentis supplémentaires.

- La FRTP PACA favorise, dans les entreprises du secteur concerné, l'accueil des élèves et des apprentis.
- Des représentants de la profession participent à l'évaluation des périodes de formation en entreprise des jeunes et aux jurys d'examens.

Les parties contractantes mèneront des actions conjointes en vue de favoriser la formation des jeunes lors des périodes de formation en entreprise (livret d'accueil, concertation tuteurs/enseignants, parrainage ...).

Elles examineront notamment la possibilité d'accroître le nombre d'apprentis en prenant en compte l'objectif de la Fédération Nationale des Travaux Publics de doubler, en 5 ans que ce soit au CFA régional Travaux Publics ou dans les LP et LT, les effectifs d'apprentis préparant un diplôme des Travaux Publics après accord du Conseil Régional

Compte tenu des besoins de recrutements qualitatifs et quantitatifs dans le secteur des Travaux Publics, chacun des partenaires s'attachera à faciliter l'insertion de jeunes diplômés dans les entreprises du secteur.

4. Evolution de l'offre de formation initiale des Travaux Publics

Préalablement à la CPREF (Comité Paritaire Régional de l'Emploi et la Formation du bâtiment et des Travaux Publics), l'Académie d'Aix-Marseille et la FRTP PACA s'informeront et se consulteront sur :

- l'opportunité d'ouverture, la fermeture ou la transformation de sections en lycée professionnel,
- l'ouverture, le cas échéant, de formations par apprentissage dans les établissements scolaires.

• Filière Travaux Publics

La FRTP PACA souhaite compléter ses filières de formation :

- en proposant l'accès à des diplômes dans certaines spécialités non encore représentées dans la région (ouvrage d'art, électricité industrielle notamment),
- en proposant la création d'un DUT Option Génie Civil afin d'établir également une passerelle vers les écoles d'ingénieurs.

5. L'accès aux diplômes par la Validation des Acquis de l'Expérience

La FRTP PACA reconnaît l'intérêt que présente cette démarche pour l'évolution tant professionnelle que personnelle des salariés.

Pour cela, elle informe les personnels des entreprises de son secteur en s'appuyant sur l'AREF BTP et sur les dispositifs de validation des acquis de l'expérience, dont ceux mis en place par l'Académie d'Aix-Marseille.

6. Formation continue

Afin d'assurer une évolution constante de leurs collaborateurs, les entreprises de Travaux Publics sont très engagées dans la formation continue.

Le Centre de Formation Travaux Publics Emile Pico de Mallemort (13) est l'outil privilégié de la profession en la matière.

La FRTP PACA sollicitera en tant que de besoins également les GRETA pour des formations opportunes.

7. Communication

Les expériences novatrices et le travail de fond des partenaires seront valorisés par des actions concertées auprès des médias et par l'utilisation des moyens de communication propres aux partenaires.

Les cosignataires se tiendront informés des projets d'opérations pouvant entrer dans le champ de cette convention ou de tous dispositifs nouveaux pouvant faire l'objet d'avenants.

III - MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION ACADEMIQUE

La présente convention constitue le cadre de référence dans lequel s'inscriront les actions menées en partenariat par la FRTP PACA et l'Académie d'Aix-Marseille avec l'élaboration d'un plan d'actions annuel.

1. Suivi de la convention académique de partenariat et bilan des activités

Un groupe de pilotage, composé de représentants de chacune des parties signataires de la présente et des accords annexés, animera et suivra l'exécution du plan d'action.

Le comité de pilotage se réunira une fois par an pour effectuer le suivi des actions en cours dans l'académie et faire le point sur la collaboration effective entre les partenaires.

2. Durée de la convention académique

La présente convention prend effet à compter de sa date de signature. Elle est conclue pour une durée de 5 ans et ses dispositions demeurent applicables à titre provisoire durant la période de négociation en vue de son renouvellement. Elle ne peut être renouvelée par tacite reconduction et devra faire l'objet d'une nouvelle demande 6 mois avant la date d'expiration

Fait à Aix-en-Provence le 28 février 2008 en deux exemplaires originaux.

Le Recteur de l'Académie d'Aix Marseille,
Chancelier des Universités

Le Président de la FRTP PACA

Jean-Paul de GAUDEMAR

Gérard BONNET

ANNEXE 1 : Présentation du secteur des Travaux Publics en PACA

Quelques éléments de synthèse

■ **Le secteur des Travaux Publics emploie 21 855 salariés dans 830 entreprises dont :**

- **14 684** ouvriers
- **4 881** employés, techniciens et agents de maîtrise
- **2 290** cadres

■ **Ses activités concernent les spécialités suivantes :**

- 29 %** travaux routiers
- 20 %** adduction d'eau, assainissement, autres canalisations et installations
- 16 %** terrassements généraux
- 13 %** travaux électriques
- 11 %** ouvrages d'art et équipement industriel
- 11 %** autres

- 67 %** travaux neufs
- 33 %** entretien

■ **La clientèle des Travaux Publics :**

Collectivités locales	50 %
Secteur privé	28 %
Entreprises publiques	14 %
État	7 %

■ **Le chiffre d'affaires des Travaux Publics : 3,36 milliards d'euros**

Annexe 2 : Plan d'actions 2008

Action n°1	Cadre de l'action : Classes de 3 ^{ème} Option DP3	
Projet : Présenter le secteur des Travaux Publics aux élèves de classes de 3 ^{ème} ayant choisi l'Option Découverte Professionnelle (DP3), en référence à la Charte académique école-entreprise DP3		
Pilotage : La FRTP PACA en collaboration avec les services de l'académie d'Aix-Marseille (DAET-SAIO)		
Durée de l'action : Année scolaire 2008-2009		
Objectif : Faire découvrir les métiers des TP et les filières de formation aux élèves et aux professeurs de collègues		
Descriptif de l'action :	Public visé : Collégiens en classe de 3 ^{ème} ayant choisi l'option DP3	
	Indicateurs de réussite :	
<ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition des professeurs d'un kit pédagogique complet (support de cours, DVD, exercices et corrigés, présentation PowerPoint ...) - intervention en classe d'un membre de l'AVTP (Association pour la valorisation des TP) et/ou d'un « Ambassadeur » (jeune salarié des TP) - visite de chantier ou d'entreprise - Compte-rendu par la classe de la visite et/ou de l'intervention adressé au responsable de l'entreprise concernée (et copie FRTP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites de chantier - Nombre d'élèves engagés dans la filière TP - Synthèse d'évaluation 	

Action n°2	Cadre de l'action : Classes de 3 ^{ème}	
Projet : Présenter le secteur des Travaux Publics aux élèves de classes de 3 ^{ème} n'ayant pas choisi l'Option Découverte Professionnelle, en référence à la Charte école-entreprise DP3		
Pilotage : La FRTP PACA en collaboration avec les services de l'académie d'Aix-Marseille (DAET-SAIO)		
Durée de l'action : Année scolaire 2008-2009		
Objectif : Faire découvrir les métiers des TP et les filières de formation aux élèves et aux professeurs de collèges		
Descriptif de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition des professeurs d'un DVD, d'éléments permettant de dispenser un cours d'une à trois heures - intervention en classe d'un membre de l'AVTP (Association pour la valorisation des TP) et/ou d'un « Ambassadeur » (jeune salarié des TP) - visite de chantier ou d'entreprise - Compte-rendu par la classe de la visite et/ou de l'intervention adressé au responsable de l'entreprise concernée (et copie FRTP) 	Public visé : Collégiens en classe de 3 ^{ème} n'ayant pas choisi l'option DP3	
	Indicateurs de réussite : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites de chantier - Nombre d'élèves engagés dans la filière TP 	

Action n°3	Cadre de l'action : Rencontres Découvertes Grand public dans les lycées professionnels ou technologiques Travaux Publics	
Projet : Rencontrer les prescripteurs d'orientation (enseignants, chefs d'établissements, conseillers d'orientation, parents)		
Pilotage : La FRTP PACA		
Durée de l'action : 1 ^{er} trimestre 2007 – Périodicité : tous les 2 ans		
Objectif : Actualiser les connaissances des acteurs de l'Education Nationale et des parents d'élèves en matière de découverte du secteur des TP, du fonctionnement d'une entreprise et de l'environnement économique régional et présenter les filières de formation accessibles après la 3 ^{ème}		
Descriptif de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - plusieurs « Rencontres » programmées dans différents lycées professionnels* dans lesquels il y a au moins une formation Travaux Publics - présentation du secteur, des métiers et des formations - témoignages et débats en présence d'entrepreneurs, de jeunes en formation et de jeunes professionnels (Ambassadeurs) 	Public visé : Enseignants, chefs d'établissements, conseillers d'orientation, parents d'élèves	
	Indicateurs de réussite : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Evaluation qualitative 	
* <ul style="list-style-type: none"> - Lycée Professionnel Beau de Rochas à Digne (04) - Lycée Polyvalent Denis Diderot à Marseille (13) - Lycée Professionnel René Caillié à Marseille (13) - Lycée Professionnel Domaine d'Eguilles à Vedène (84) 		

Action n°4	Concertation à propos de l'évolution de la filière de formation Travaux Publics
Objectif :	Ouverture de sections en tant que de besoin et sous réserve de moyens disponibles dans les spécialités de Travaux Publics non-représentées dans l'académie, formation initiale (sous statut scolaire ou par l'apprentissage).
Pilote :	Recteur après avis de la profession pour les formations sous statut scolaire (CAP, BEP, BAC PRO, BTS) Région après avis du Recteur et de la FRTP pour les formations par apprentissage Concertation s'appuyant sur le tableau de bord emploi-formation dans les Travaux Publics en PACA réalisé en 2008.
Formations existantes :	<p><u>CAP</u> Conduite d'engins de TP Maintenance des matériels option matériels de TP et de manutention Constructeur de routes Constructeur en canalisations des TP</p> <p><u>BEP</u> Travaux publics dominante : • ouvrages d'art et équipements industriels Maintenance des véhicules et des matériels dominante matériels de TP et de manutention Techniques du géomètre et de la topographie</p> <p><u>Bac Professionnel</u> Travaux publics Maintenance de matériels option TP et manutention Topographe</p> <p><u>BAC STI Génie Civil</u></p> <p><u>Bac + 2</u> BTS Travaux Publics BTS Géomètre-topographe</p>